

PLAN DE DÉPLACEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE -PDES-

COLLÈGE GÉRARD PHILIPPE HENIN-BEAUMONT



Le collège Gérard Philippe est situé sur la place Wagon dans le centre-ville d'Hénin-Beaumont au cœur du Bassin minier.

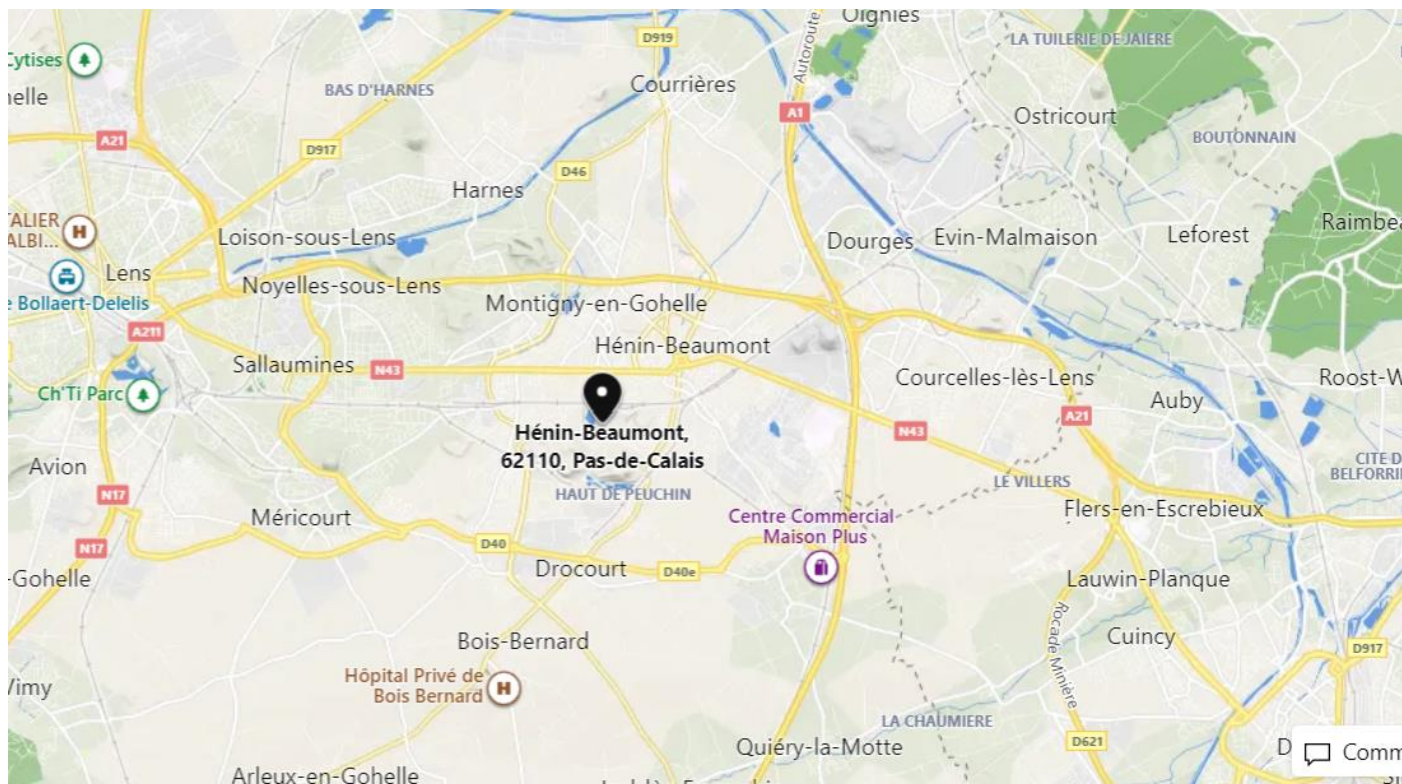
Il accueille 440 élèves et 60 membres de personnel.

Les élèves viennent principalement de la ville d'Hénin-Beaumont.

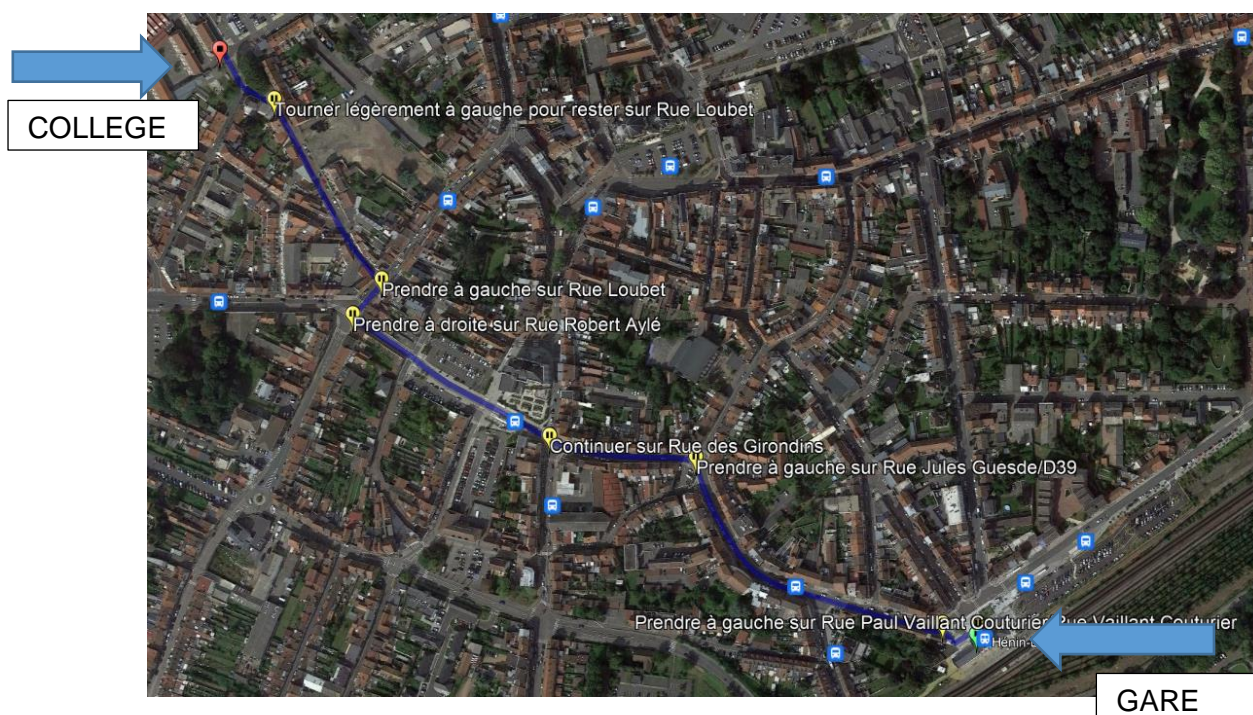
Le PDES s'appuie sur le plan de prévention violence de l'établissement et une enquête qui a eu lieu en mai 2022 pour les élèves, les parents d'élèves et les personnels de l'établissement.

L'accessibilité du collège et les abords de l'établissement

Le collège est facilement accessible en voiture. Hénin-beaumont est un nœud routier. La ville est desservie notamment par les autoroutes A1 et A21.



Le collège est accessible en train. La gare est située à moins de 15 minutes à pied du collège.



La gare permet de relier les villes de Douai, Lens et Lille.

Un arrêt de bus se situe à moins de 10 minutes du collège. Toutefois, les discussions entre les personnels mettent en évidence les difficultés d'utiliser ce mode de transport qui rallonge très fortement les temps de trajet.

En lien avec les services de la mairie, des travaux d'aménagements ont été réalisés aux abords de l'établissement afin de sécuriser les déplacements des élèves devant l'établissement (passage piéton, dépose-minute).



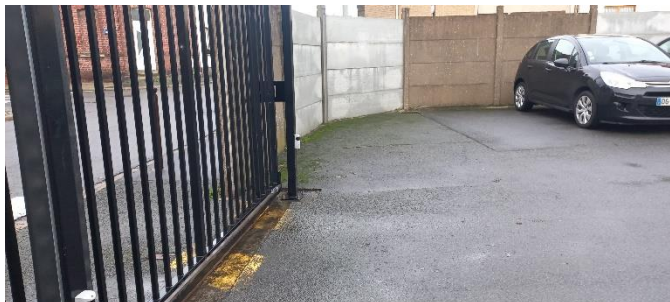
Une vidéo a été réalisée par des élèves du Dispo-relais pour présenter aux collégiens la façon la plus sécurisée de sortir du collège en empruntant les passages piétons et les couloirs de circulation.

Des voitures attendent encore trop souvent en double fil aux abords de l'établissement ou sur les passages piétons.

En face du collège, le parking public permet de garer facilement, hors jours de marché (mardi et vendredi matin) son véhicule.



Un parking des personnels, sécurisé, peut accueillir 30 véhicules.



Les entrées et sorties des élèves se font par la grille avant de l'établissement. Elle est surveillée à chaque heure par un assistant d'éducation. Pour les grandes sorties, deux assistants d'éducation et régulièrement la CPE ou un membre de la Direction sont présents pour garantir la sécurité des élèves aux abords du collège.



Les élèves peuvent déposer leur vélo ou trottinette dans le garage à vélo du collège avec un antivol.

Des dégradations ont lieu régulièrement. Le CA a voté pour la mise en place d'une caméra de surveillance. Cette sécurisation est toujours à l'étude.



Le questionnaire proposé en mai 2022 avait pour but de montrer les spécificités des pratiques de déplacement des élèves et des personnels et l'accessibilité du collège afin d'en tirer des enseignements.

Les résultats de l'enquête

141 élèves ont répondu au questionnaire soit un taux de 32%.

53 parents ont répondu au questionnaire.

24 personnels ont répondu au questionnaire.

La mobilité des élèves

Mode de déplacement actuel des élèves		Mode de déplacement qu'ils préfèrent	
la marche :1	68.1%	la marche :1	47.51%
la voiture : 2	14.9%	vélo et trottinette :2	17% et 8.5%
vélo et trottinette : 3	5.7% et 9.2%	Voiture :3	19.9%

D'accord ou plutôt d'accord pour dire que c'est :			
Trajet à pied		Trajet à vélo	
Agréable : 96	68.1%	Agréable : 81	57.4%
Dangereux : 64	45.4%	Dangereux : 69	49%
		Facile : 80	56.8%

Raison donnée pour ne pas venir au collège à vélo	Selon les élèves devraient être privilégiés aux alentours du collège
1- La distance trop proche pour 26 élèves. (On peut en déduire qu'ils viennent à pied) 2- Refus des parents (24) 3- Poids du cartable (19) 4- Absence de pistes cyclables (16) 5- Peur des vols (14) 6- N'aiment pas le vélo (10)	1- la sécurité des piétons (89él.) 2- la propreté des lieux (39) 3- aménagements cyclables (31) 4- stationnement vélo/trottinette (30)

Une grande majorité des élèves qui ont répondu aux questionnaires viennent au collège à pied. Ce mode de transport, qu'ils trouvent agréable, est leur mode de transport préféré. Toutefois, une grande partie estime que ce trajet est dangereux.

Peu d'élèves viennent en vélo ou trottinette (environ 30). Pour une grande partie des élèves ce mode de déplacement est agréable et facile mais il peut être dangereux.

Le regard des parents

Pourquoi ils déposent leurs enfants en voiture	Aspects à privilégier aux alentours du collège
1- l'insécurité routière 2- peur que leurs enfants rencontrent un inconnu 3- autre déplacement après le collège.	1- sécurité des piétons (36) 2- qualité aménagements cyclables (20) 3- stationnement voitures dans rayon de 300m (18)

Dangerosité du parcours		
	À pied	À vélo
Très dangereux	5	17
Moyennement dangereux	25	24
Peu dangereux	3	5

Les abords du collège sont facilement accessibles											
A pied			A vélo			En voiture			En trottinette		
OUI	NON	MOYEN	OUI	NON	MOYEN	OUI	NON	MOYEN	OUI	NON	MOYEN
38	1		22	4	11	25	8		18	7	13

Mesures qui favoriseraient la marche à pied ou le vélo

1-accès piéton sécurisé

2-moins de circulation automobile

3- aménagements cyclables sur le trajet du collège

4- actions de sensibilisation sur la sécurité routière

5- actions d'organisation (consignes casiers, achats de livres en double...)

Points dangereux du parcours des enfants signalés par les parents et les élèves pour les raisons suivantes (voir carte) :

Intensité de la circulation automobile en ville et devant le collège, manque d'attention des conducteurs, piétons qui ne respectent pas les passages cloutés, rues étroites, manque de visibilité, carrefour dangereux ...

Suggestions des parents pour améliorer l'accessibilité générale et inciter à des conduites éco-mobiles :

Restreindre, surveiller, interdire la circulation automobile devant et près du collège, patrouilles de police pour surveiller les abords du collège, vélobus, pistes cyclables

Globalement, les parents insistent sur la dangerosité et la nécessité de sécuriser les routes domicile/collège.

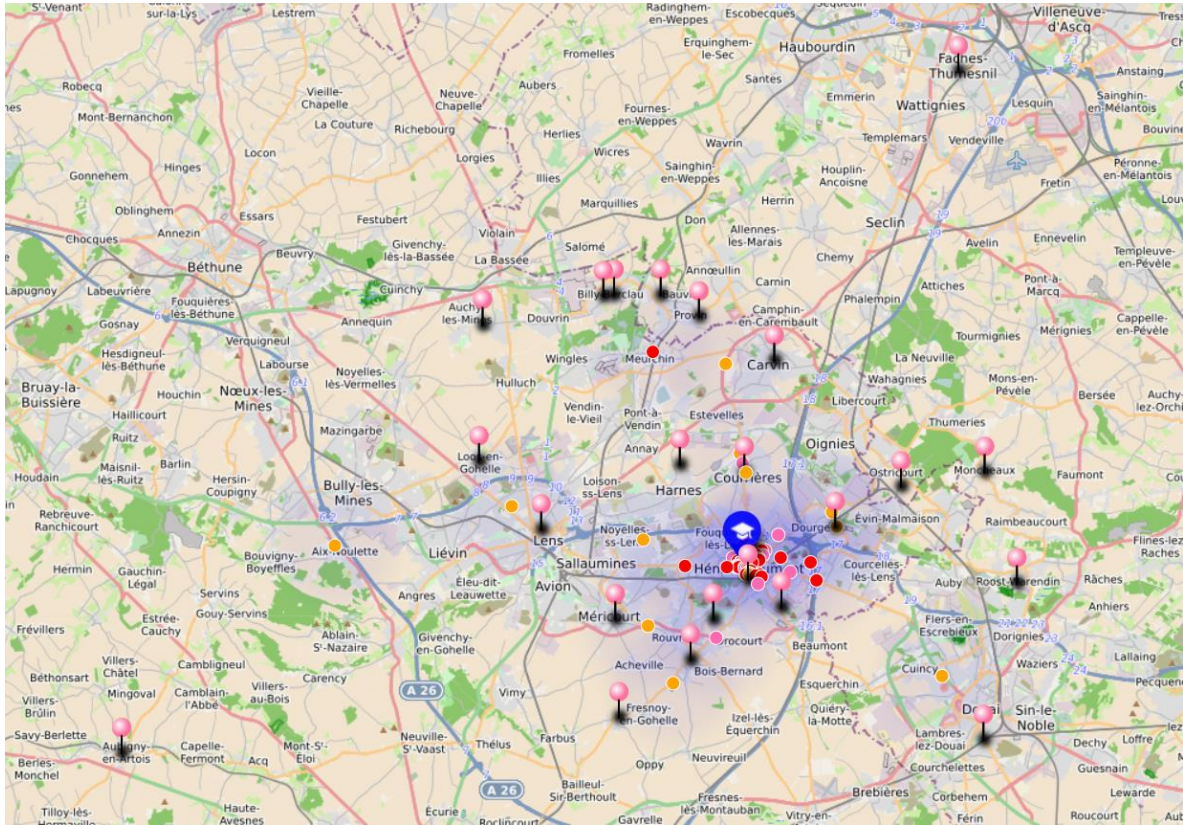
LA MOBILITE DES PERSONNELS

24 personnels du collège ont répondu au questionnaire.

14 personnes sont domiciliées à plus de 10km du collège

4 personnes sont domiciliées entre 5 et 10km du collège

5 personnes sont domiciliées à moins de 5km du collège



La grande majorité des déplacements s'effectuent en voiture en raison de la distance et de la dangerosité du parcours domicile-collège à pied ou en vélo.

Le covoiturage est habituel ou occasionnel pour deux personnes. Onze personnes seraient prêtes à le faire.

Au moins deux personnes se rendent à pied au collège et une en vélo.

Deux personnels utilisent le train pour se rendre au collège dont au moins un avec un abonnement.

Dix personnes savent qu'il est possible de bénéficier du versement d'une indemnité forfaitaire de 200 euros pour les déplacements durables (marche, vélo, transports en commun, covoiturage).

Neuf personnes l'ignoraient.

Aspects à privilégier aux alentours du collège pour les personnels
1- sécurité des piétons
2- stationnement voitures dans rayon de 300m
3- qualité aménagements cyclables (20)

Points dangereux autour du collège (voir carte) :

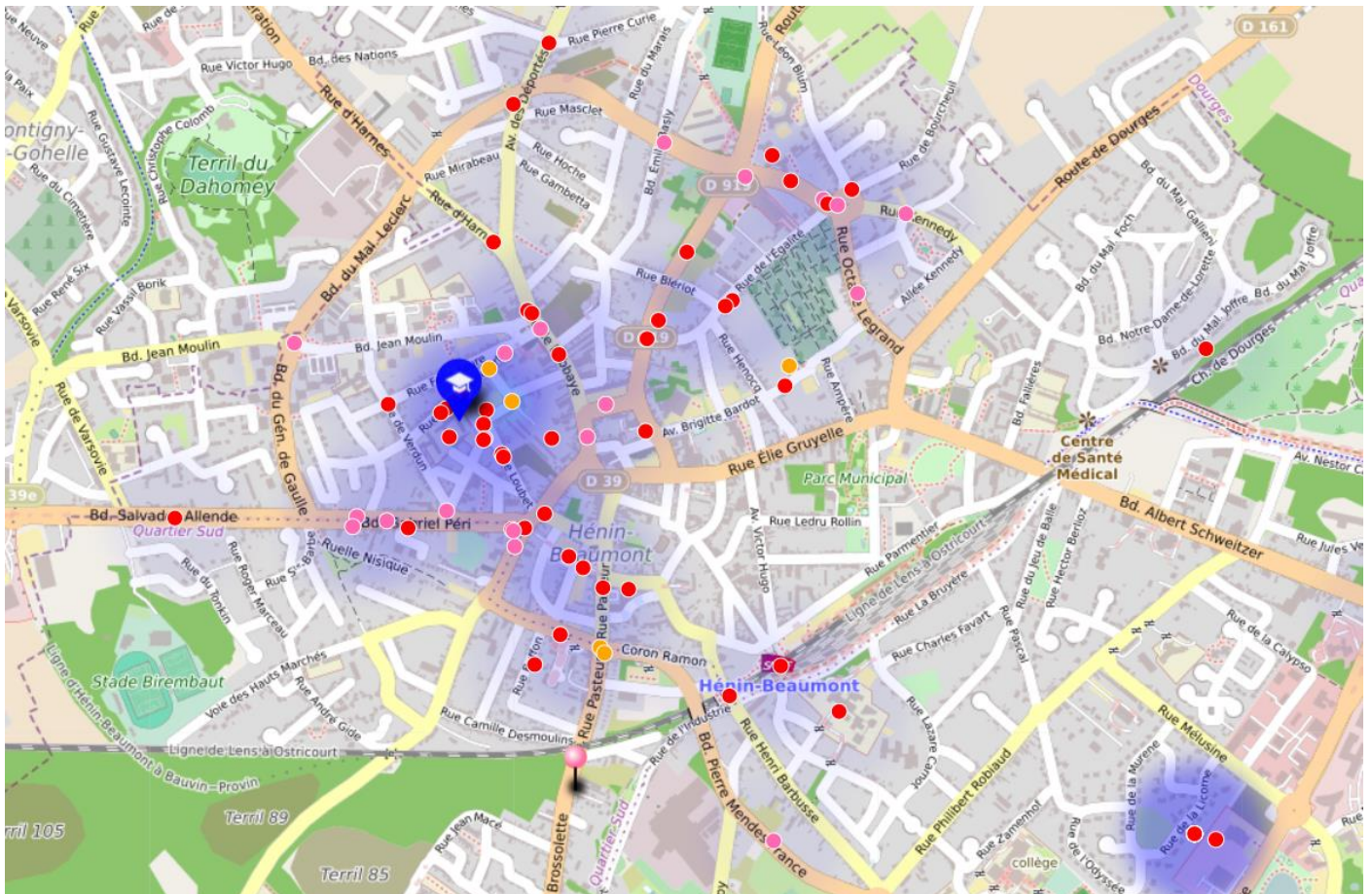
GAR

Limitation vitesse non respectée, élèves qui s'amuse sur la route, vélos en contre-sens, nids de poule et routes dangereuses pour les vélos. Autour de la Place Wagon, piétons qui traversent sans regarder, rues étroites, manque de visibilité.

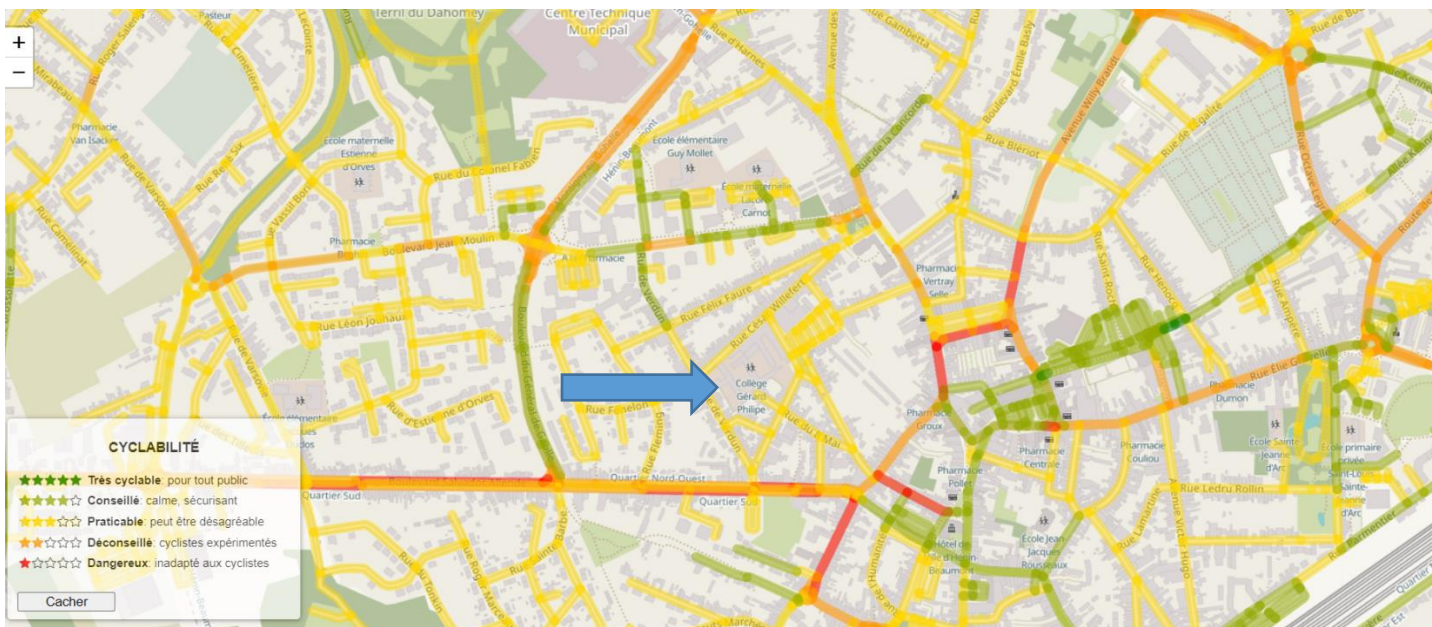
5 Suggestions pour inciter aux modes de déplacements doux :

- Développer le covoiturage
- Alléger les cartables
- Améliorer l'accès pour les cyclistes.
- interdire les véhicules sur le périmètre d'entrée du collège

Les points dangereux sur le parcours pour se rendre au collège



[La carte de cyclabilité des Hauts-de-France - ADAV - Droit au vélo \(droitauvelo.org\)](http://droitauvelo.org)



➡ COLLEGE GERARD PHILIPPE

Les freins à l'utilisation de la mobilité douce restent l'insécurité de certaines routes, le manque de pistes cyclables et l'incivilité des usagers.

Les actions et les pistes de réflexion en faveur de l'écomobilité et de la sécurité au collège Gérard Philipe

Sensibilisation des élèves à la sécurité routière et à l'éco-mobilité

- Vidéo réalisée par le dispo-relais en ligne sur l'ENT du collège pour rappeler aux élèves comment se déplacer autour du collège.
- Information de l'ensemble des élèves du collège de la possibilité de se former à la sécurité routière en ligne par le biais de l'ENT.

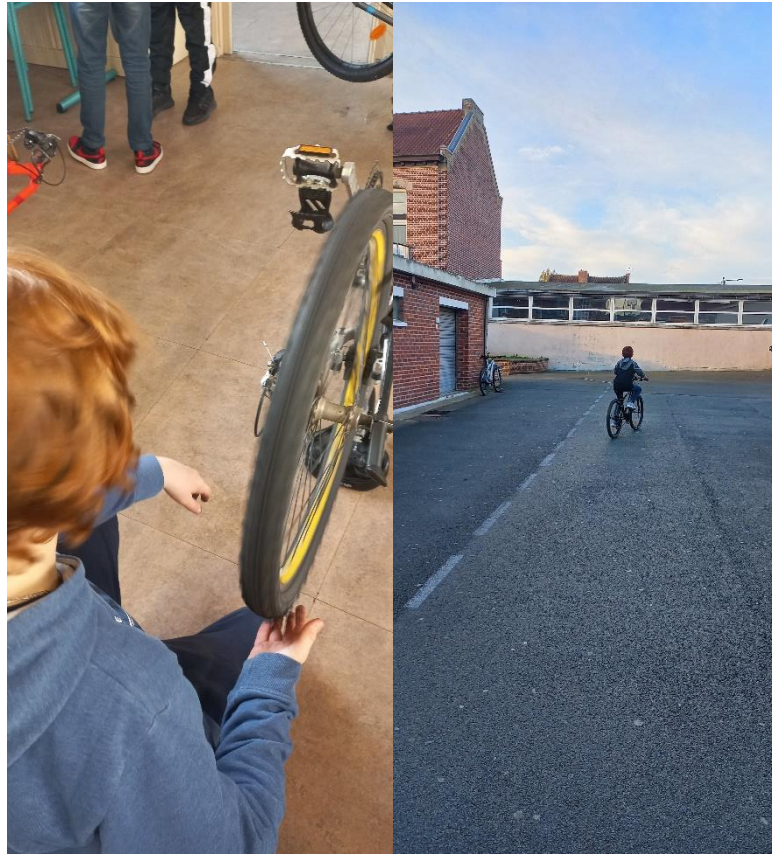


- Intervention de l'association ADATEEP pour sensibiliser les élèves à la sécurité lors d'un déplacement en bus- niveau 6^{ème}



- Intervention de la police nationale si disponible pour la vérification des vélos
- Intervention de l'association « Association Initiative Solidaire » de Lens pour un atelier de deux heures sur la réparation des vélos- novembre 2022- A renouveler ?





- Utilisation des transports collectifs (bus de ville, train, métro) pour se rendre sur certains lieux culturels (9-9 bis de Oignies, Lille, Roubaix)
- Participation au challenge éco-mobilité pour l'ensemble du collège du 03 au 07 avril 2023

Les pistes de réflexion

- Faire fonctionner la caméra de surveillance au garage à vélo pour améliorer le sentiment de sécurité
- Réflexion sur les livres scolaires et le poids du cartable à mener avec les équipes. Ce travail est déjà engagé. Des séries de manuel restent en classe. Possibilité d'utiliser les casiers pour les élèves demi-pensionnaires. Les élèves de 6^{ème} prennent souvent trop d'affaires dans leur sac de peur d'avoir des oublis de matériel.
- Encourager le co-voiturage des enseignants ou la semaine de 4 jours par un travail sur les emplois du temps (être souple dans les vœux).
- Organiser une semaine sur la mobilité durable (vélo-marche) avec les éco-citoyens pour inciter les élèves à venir à pied ou en vélo pendant une semaine au printemps.